

# GRAND PRIX DU GOLF PGA FRANCE DU VAUDREUIL

## Trophée Patrick PONS

### 13, 14 et 15 septembre 2024



## REGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs

Article 1- **Formule de jeu** : 54 Trous Stroke-Play Brut – 18 trous par jour – Cut après 36 trous  
Epreuve ouverte aux joueurs amateurs français licenciés à la FFGolf, ayant acquitté leur « droit de jeu Fédéral » de 35€, et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale, ayant un certificat médical à jour.  
L'index pris en compte est celui de la date de clôture des inscriptions et répondant aux limites d'index définies ci-dessous :

Article 2 - **Séries, marques de départ et nombre de joueurs** :

Une série Dames :	index inférieur ou égal à 14.4	Départs marques bleues
Une série Messieurs :	index inférieur ou égal à 11,4	Départs marques blanches

Le nombre total des engagés sera limité à 132 joueurs (dont 13 *wild card*, et 7 pour le club à l'épreuve qualificative). Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, «*les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses étrangers non licenciés en France classés dans les 2000 premiers du (W)WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames, les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou moins de 13 ans titulaires de la licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué dans le Vademecum.*»

Article 3 - **Qualification** : après 36 trous, dans chaque série, les 2/3 du champ plus les ex-æquo seront qualifiés pour le dernier tour.

Article 4 - **Droits d'engagement** : (journée d'entraînement le jeudi 12 septembre comprise)

• Adultes	120 Euros
• Membres du Vaudreuil :	80 Euros
• Joueurs de 19 à 24 ans ( <b>nés de 2000 à 2005</b> )	65 Euros
• Membres de 19 à 24 ans ( <b>nés de 2000 à 2005</b> )	60 Euros
• Joueurs de moins ou de 18 ans ( <b>nés en 2006 ou après</b> )	50 Euros

Article 5 - **Les inscriptions** se feront par courrier OU WEEZEVENT, accompagnées du droit d'engagement et seront adressés à :

Golf PGA France du Vaudreuil  
Tél. : 02.32.59.02.60

26 Avenue Marc de la Haye 27100 Le Vaudreuil  
Fax : 02.32.59.43.88 @mail : info@golfduvaudreuil.com

**NOTE : Aucun engagement ne sera pris par téléphone**

Article 6 - **Clôture des engagements : Vendredi 30 août 2024 à 18 heures**

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

A compter du lundi 2 septembre 2024, les joueurs ayant envoyé une demande d'inscription à l'épreuve seront tenus de s'assurer de leur sélection dans la liste principale des 132 joueurs désignés à participer à la compétition en téléphonant au secrétariat du Golf. Pour les joueurs n'entrant pas dans cette liste, une liste d'attente sera alors ouverte pour compléter le tirage ou suppléer à des défaillances. Publication de la liste des joueurs retenus le mardi 3 septembre 2024 à partir de 12h00. **Si le champ des joueurs est incomplet, le Club peut le compléter en ajoutant des joueurs qui s'inscriront après cette date.**

Ces derniers seront alors retenus par ordre d'arrivée de leur inscription.

Liste d'attente : En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle devra être traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente doit être respecté parmi les joueurs présents sur le site.

Article 7 - **Tirage des départs**

- 1er jour : 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs)  
Ordre de jeu : Bloc 2, puis Bloc 1, Bloc 3 et pour finir Bloc 4.
- 2ème jour : Bloc 3, Bloc 4, Bloc 2 et Bloc 1.
- 3ème jour : en fonction des résultats du total des deux premiers tours, ordre décroissant.

Le 1er tour, par tranches horaires en respectant l'ordre du Mérite Amateur puis l'ordre croissant des index à l'intérieur de ces tranches.

Les départs du 2ème tour seront ceux du 1er tour en les divisant en deux et en permutant chaque moitié tout en gardant les mêmes groupes.

Les départs du 3ème tour seront par ordre de classement brut inverse des 2 premiers tours.

Article 8 - **Prix : Trophée aux 1<sup>ers</sup> des classements Généraux Messieurs et Dames.**

**Autres Prix : Trophée au 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> des classements généraux Messieurs et Dames.**

Article 9 - **Départage** : Play-off « Trou par trou » pour la 1<sup>ère</sup> place des classements généraux de chaque sexe, sur le trou 1 (puis le 9) en mort subite. Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis le 9, 6, 3 et dernier trou. Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

Article 10 - **Remise des prix** : Dimanche 15 septembre 2024, suivie d'un cocktail **au Restaurant du Golf**

**NOTE : depuis 2016, toutes les épreuves ouvertes aux jeunes sont non-fumeurs.**